



Résumé du conseil Municipal

du Jeudi 21 décembre 2023

Présents :

Jean-Pierre LE GOUX, Jean-Yves JOURDEN, Marthe LE SCEL, Alain OLLIVIER-HENRY, Virginie CESBRON, Maryline LE ROY, Dominique LARVOR, Joseph BARON, Aurélie SAINTILLAN, Alain GUILLOUX, Emmanuel DARTIALH, Solène STEUNOU-ROQUINARCH, Claudie LE MEUR, Aline BRIAND-FRANCOIS, Marie-Laure BOURDOIS

Secrétaire de séance : Maryline LE ROY.

Approbation PV du conseil municipal du 29 novembre 2023 : Lecture par Jean-Pierre LE GOUX (Maire) : aucunes observations

① Point Ecole :

Evaluation Ecole (Evaluation tous les 5 ans). Un questionnaire est transmis à destination des enseignants, parents d'élèves, personnels, élus afin d'évaluer l'école (décembre à janvier)

Evaluation extérieure à partir de février (évaluation nationale)

Portant sur 4 thématiques :

- Apprentissages / parcours élèves
 - Acteurs stratégie et fonctionnement de l'école
 - Ecole dans son environnement institutionnel et partenarial
- Cantine : il a été envisagé la mise en place d'un feu tricolore afin de diminuer le bruit au sein de la cantine. Après interrogation auprès de deux communes ayant mis en place ce dispositif, il s'avère que le retour n'est pas concluant.
Propositions : mise en place de jeux entre le plat et le dessert mais trop contraignant pour le personnel, voir éventuellement si des formations existent pour les agents.
- Leff Armor Communauté propose des animations pour les écoles sur la thématique du climat. L'école de Lanrodec n'a pas donné suite car les enseignantes travaillent sur les économies d'énergies.
- Les coûts moyens dans le département pour les élèves scolarisés en dehors de la commune sont de l'ordre de :
- 1 600 € pour un élève de maternel (+ de 3 ans)
 - 530 € pour un élève d'élémentaire
- Il a été proposé de valider la tarification suivante pour les élèves hors commune de Lanrodec scolarisés à l'école :
- 1 000 € pour un élève de maternel (+ de 3 ans)
 - 750 € pour un élève d'élémentaire

Vote Unanimité

② Point Travaux :

- Boite à livres : elle sera opérationnelle courant janvier. Prévoir de l'alimenter en livres.
- Boulodrome : un devis de changement de l'éclairage en Led a été réalisé pour 2 400 HT. Il est prévu le changement des fenêtres (réalisation par des bénévoles).
Réflexion pour réaliser une pièce à l'intérieur du boulodrome pour les personnes voulant jouer aux cartes.

- Kerprin : Un devis a été demandé au SDE pour la mise en place d'un pylône au niveau des allées de boules (côté nord) – possibilité d'accompagnement financier
- Aménagement Centre-Bourg :
SDE : Etude faisabilité dans le centre bourg pour une éventuelle mise en place de feux tricolores (déclenchement automatique à la vitesse).
CEREMA : esquisse pour le haut du bourg, Moulin de Lanrodec et Bas du carrefour Eglise
ADAC : sollicitée pour la consultaion de maîtrise d'oeuvre
- Village de la Villeneuve : à la suite de vitesses excessives, il a été envisagé l'installation de 4 Stop, à titre expérimental sur 2 mois. Il est prévu en amont une réunion avec les habitants du secteur pour les informer.
- Cantine : rafraichissement de la peinture des murs (salle de restauration et cuisine). Proposition de collaboration avec un graphiste / élèves pour des graphes sur un ou plusieurs murs.
- Parking cimetièrre : délimitation des places de parking (36 places). Peinture courant janvier/février selon la météo.
- Sécurisation Ecole : sortie coté stade de foot dangereuse, réflexion pour une mise en place d'un passage piéton devant la salle des sports.

Vote Unanimité

③ **Tarifs :**

- Augmentation des tarifs communaux de 3 %, à compter du 1^{er} janvier 2024, pour la location du foyer socio-éducatif, de la salle de Kerprin et les taxes afférentes au cimetière.

Vote Unanimité

④ **Mandatement des factures :**

- Budget 2024 : autorisation de prévision de 25% du budget d'investissement permettant d'engager et mandater les dépenses jusqu'à l'adoption du budget prévisionnel 2024

Vote Unanimité

⑤ **Convention ENEDIS :**

- Modification Keriou : autorisation de signature de la convention chez le notaire.

Vote Unanimité

⑥ **Référent Déontologue :**

- Leff Armor Communauté a signé une convention pour la mise à disposition des référents déontologues afin de conseiller les élus (devoirs et droits des élus) à titre gracieux
Anne PERRIER - Présidente du tribunal administratif et de la cour Administrative d'Appel honoraire
Jean SIRINELLI, Professeur de droit public à l'Université de Rennes
Armelle BOTHEREL, Maire Honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF

Vote Unanimité

⑦ **Recensement de la population** : la population légale au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 pour la commune de Lanrodec est de 1375 habitants

⑧ Vie Associative : Etoile Tressignaux

- Passage de la course le 2 mars 2024 sur la commune. Subvention allouée pour cette manifestation : 120 euros.

Vote Unanimité

⑨ Questions diverses :

- Projet parc éolien sur la commune de Saint-Adrien : un avis sur l'implantation de 2 éoliennes sur la commune doit être acté

Vote : 12 / Abstention : 3

- Pot de fin d'année pour le personnel : vendredi 22 décembre à 18H30
- Maison Protais : réunion le jeudi 30 décembre
- Cérémonie des vœux : samedi 13 janvier au Moulin de Lanrodec – invitation à faire partir
- Inauguration des infrastructures de la commune (Sécurisation école, jeux et réfection salle des sports) : samedi 17 février 2024 – prévoir invitation

Prochain conseil le Mercredi 24 Janvier 2024